



Conseil de sécurité

Distr. générale
24 juillet 2017
Français
Original : anglais

Lettre datée du 17 juillet 2017, adressée au Secrétaire général par les représentants de la Chine et de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous avons l'honneur de vous faire tenir ci-joint la déclaration conjointe des Ministres chinois et russe des affaires étrangères sur les questions relatives à la péninsule coréenne, signée à Moscou le 4 juillet 2017 (voir annexe).

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent
de la République populaire de Chine
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) **Liu Jieyi**

Le Chargé d'affaires par intérim
de la Fédération de Russie
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) **Petr Iliichev**



Annexe à la lettre datée du 17 juillet 2017 adressée au Secrétaire général par les représentants de la Chine et de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : chinois et russe]

Déclaration conjointe du Ministre des affaires étrangères de la République populaire de Chine et du Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie sur les questions relatives à la péninsule coréenne

La République populaire de Chine et la Fédération de Russie jouxtent directement la péninsule coréenne et l'évolution de la situation dans cette région touchent les intérêts nationaux des deux pays. La Chine et la Fédération de Russie se coordonneront étroitement pour n'épargner aucun effort et trouver une solution globale aux questions relatives à la péninsule coréenne, notamment la question nucléaire, en vue d'instaurer durablement la paix et la stabilité en Asie du Nord-Est. Dans un esprit de coordination stratégique, les Ministres des affaires étrangères des deux pays (ci-après dénommés « les Parties ») font la déclaration ci-après au sujet des questions relatives à la péninsule coréenne :

1. Les Parties se disent profondément préoccupées par les tirs de missiles balistiques annoncés par la République populaire démocratique de Corée le 4 juillet 2017 et les considèrent comme une violation grave des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Elles jugent les tirs de missiles inacceptables et prient instamment la République populaire démocratique de Corée de se conformer strictement aux dispositions des résolutions du Conseil.

2. Les Parties se disent également profondément préoccupées par l'évolution de la situation dans la péninsule coréenne et dans la région alentour. L'escalade des tensions politiques et militaires dans la région pourrait déclencher un conflit armé et commande une intervention collective de la communauté internationale en vue d'un règlement pacifique par voie de dialogue et de consultations. Les Parties s'opposent à toute rhétorique ou action de nature à causer des tensions et à aggraver les antagonismes et invitent tous les pays concernés à faire preuve de retenue, à éviter tout acte de provocation et propos belliqueux, à montrer leur volonté de nouer le dialogue sans conditions préalables et à ne ménager aucun effort de concert pour apaiser les tensions.

3. Les Parties ont lancé une initiative commune, fondée sur la proposition de la Chine, à savoir la « double suspension », qui prévoit la suspension de ses activités nucléaires et balistiques par la République populaire démocratique de Corée et la suspension des manœuvres militaires à grande échelle par les États-Unis d'Amérique et la République de Corée, et la « stratégie double », qui vise à faire progresser simultanément la dénucléarisation de la péninsule et la création d'un mécanisme de paix, ainsi que sur le règlement par étape préconisé par la Russie pour résoudre la question de la péninsule coréenne.

Les Parties recommandent à la République populaire démocratique de Corée de prendre de son plein gré la décision politique de déclarer un moratoire sur les essais nucléaires et les tirs de missiles balistiques et invitent les États-Unis d'Amérique et la République de Corée à suspendre de même leurs manœuvres militaires conjointes à grande échelle. Parallèlement, les parties adverses devraient engager des négociations et déterminer les principes généraux sous-tendant leurs relations mutuelles, tels que le non-recours à la force, la non-agression, la coexistence pacifique et la volonté de poursuivre l'objectif de la dénucléarisation de

la péninsule coréenne en vue de trouver ainsi une solution globale à toutes les questions, notamment la question nucléaire. Dans leurs négociations, les parties devraient s'employer à définir une stratégie mutuellement acceptable qui viserait à promouvoir la création d'un mécanisme de paix et de sécurité pour la péninsule coréenne et l'Asie du Nord-Est et conduirait à terme à la normalisation des relations entre les pays concernés.

Les Parties invitent la communauté internationale à appuyer l'initiative susmentionnée, de manière à adopter une stratégie réaliste aux fins du règlement des questions relatives à la péninsule coréenne.

4. Les Parties soutiennent résolument le régime international de non-prolifération et sont fermement attachées à l'objectif de dénucléarisation de la péninsule coréenne. Les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies devraient être pleinement et intégralement appliquées. De concert avec les autres pays concernés, les Parties s'emploieront à poursuivre leurs efforts, par le dialogue et la concertation, en vue de trouver une stratégie équilibrée qui permette de traiter les préoccupations de toutes les parties.

Les Parties réaffirment qu'il est nécessaire de respecter les préoccupations légitimes de la République populaire démocratique de Corée. D'autres pays devraient faire les efforts voulus pour relancer les négociations et créer de concert un climat de paix et de confiance mutuelle.

Les Parties invitent toutes les parties concernées à se conformer aux engagements énoncés dans la Déclaration commune du 19 septembre 2005 et à renouer le dialogue dès que les circonstances le permettront pour parvenir à un règlement global de la question de la péninsule coréenne. Le recours aux moyens militaires ne saurait être envisagé pour régler cette question.

5. Les Parties encouragent le Nord et le Sud de la péninsule coréenne à dialoguer et à se consulter, à faire preuve mutuellement de bonne volonté, à améliorer leurs relations et à promouvoir la réconciliation et la coopération afin de jouer dûment leur rôle dans l'apaisement des tensions concernant la péninsule et de trouver une solution appropriée aux questions y relatives.

6. Les Parties réaffirment qu'elles attachent une grande importance au maintien de l'équilibre et de la stabilité internationaux et régionaux et soulignent que les alliances entre certains pays ne devraient pas porter atteinte aux intérêts des tiers. Elles s'opposent au renforcement de la présence et du déploiement militaire en Asie du Nord-Est de forces extérieures à la région sous prétexte de lutter contre le programme nucléaire et balistique de la République populaire démocratique de Corée.

Les Parties réaffirment que le déploiement des systèmes antimissiles balistiques THAAD en Asie du Nord-Est compromet gravement les intérêts en matière de sécurité stratégique des pays de la région, notamment la Chine et la Fédération de Russie, et ne contribuera ni à la dénucléarisation de la péninsule coréenne ni à la paix et la stabilité régionales.

La Chine et la Fédération de Russie s'opposent au déploiement des systèmes THAAD et exhortent les pays concernés à l'interrompre et l'annuler immédiatement, et sont convenues de prendre les mesures qui s'imposent pour préserver leurs intérêts en matière de sécurité et garantir l'équilibre stratégique régional.

La présente déclaration a été signée à Moscou le 4 juillet 2017.

Le Ministre des affaires étrangères
de la République populaire de Chine
(*Signé*) **Wang Yi**

Le Ministre des affaires étrangères
de la Fédération de Russie
(*Signé*) **Sergey Lavrov**
